« TITRE DU PROJET »

### Pays d'Auray Fonds solicités :

Europe - FEADER - LEADER

### Axes :

### Fiche Action :

### Fonctionnement / Investissement :

# IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

**Nom porteur :**

**N° SIRET :**

**Forme juridique :**

### Nombre d'habitants :

**L'entité appartient à un groupe :**

**Nombre de salariés ou d'agents (ETP) :**

**Montant du budget Annuel en k€ :**

**Représentant de la structure demandeuse :**

**Représentant technique du projet :**

**Adresse postale :**

**Adresse électronique :**

**Tel :**

# CARACTERISTIQUES DU PROJET

## - Eléments de contexte

1. **- Objectifs du projet / Améliorations attendues**
2. **- Présentation résumée du projet**
3. **- Localisation**

**Localisation géographique :**

**Secteur concerné par le projet (rayonnement)**

Communal, Intercommunal, départemental, régional, national

**Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville :

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville :

## - Résultat attendu

1. **- Calendrier Prévisionnel**

**Echéance Date Commentaire**

**PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE**

*Selon les recommandations de la Commission Européenne, les Pays doivent mettre en place une procédure de sélection des projets, objective et transparente, portée à la connaissance des porteurs de projets.*

*Ainsi, le Pays d'Auray a choisi de mettre en place 6 critères de sélection:*

*- l'innovation*

*- le partenariat*

*- l'implication des jeunes*

*- la pérennité*

*- la valeur ajoutée du LEADER*

*- la prise en compte des priorités du GAL du Pays d'Auray*

*Le but du questionnaire ci-après est donc d'aider le porteur de projet dans la présentation de son initiative, notamment lors du Comité Unique de Programmation (CUP), en facilitant la lecture du projet par les membres du CUP. En effet, le porteur de projet va pouvoir dire, selon lui, en quoi son initiative répond aux critères de sélection du Pays d'Auray. Une liste de questions, pour chaque critère, va aiguiller le porteur de projet dans ses réflexions.*

### – L’innovation

### Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire (critère exclusif) ?

*Le projet peut être considéré comme innovant si au moins un de ces 5 critères est respecté :*

*- L'innovation concerne un bien ou un service innovant à l'échelle du territoire d’actions du projet, bien que déjà mis en place sur d'autres territoires, ou ce produit/service est peu répandu aux échelles régionales et/ou nationales*

*- Le rayonnement géographique du projet est peu commun et concerne un secteur plus large qu'à l'ordinaire, en permettant de rayonner sur tout ou partie du territoire du GAL*

*- L'innovation concerne une méthode de commercialisation ou de diffusion innovante, en faisant appel à des circuits de distribution peu communs*

*- Le projet est mis en place au moyen d'une organisation innovante et implique des acteurs travaillant d'ordinaire dans des secteurs différents*

*- Le projet répond aux besoins et implique un public cible d'ordinaire peu pris en compte*

### – Le partenariat

**Mon projet est-il basé sur un partenariat, un travail collectif et/ou une mise en réseau ?**

*- Mon projet implique-t-il des partenaires variés, provenant des secteurs publics et privés ?*

*- Nous sommes-nous associés car nous partagions une même problématique et l'envie d'y apporter une solution commune ?*

*- Ce projet va-t-il nous permettre de nous associer et de travailler sur de nouvelles thématiques, par la suite ?*

1. – **L'implication des jeunes**

**Mon projet implique-t-il les jeunes du territoire, à savoir le public cible du programme LEADER du Pays d'Auray ?**

*- Ai-je impliqué les jeunes lors de l'élaboration du projet, par des questionnaires, l'organisation de rencontres...?*

*- Mon projet va-t-il impliquer les jeunes du territoire, au quotidien ? Vont-ils être des acteurs et non pas seulement les bénéficiaires de mon projet ?*

*- Vais-je mener une évaluation quant à la pertinence de mon projet, à la fin de celui-ci ? Vais-je pouvoir prendre en compte les retours du public cible, afin de faire évoluer mon initiative par la suite ?*

*- Mon projet revêt-il une dimension intergénérationnelle ?*

1. – **La pérennité du projet**

**Mon projet est-il pérenne ?**

*- Dès la conception de mon projet, ai-je bien étudié l'environnement dans lequel il pourrait s'insérer ? Ai-je bien étudié les besoins du public cible, déterminés au préalable ?*

*- Dans le cas de projets d'investissement ou dans le cas d'une création d'activité économique, l'adéquation entre coûts et objectifs visés a-t-elle été étudiée ?*

*- Est ce que mon projet a intégré une évaluation des risques ?*

*- Ai-je envisagé une continuité ou une suite à ce projet, en ne me basant pas uniquement sur l'apport de l'aide LEADER ?*

### – La valeur ajoutée du LEADER

### Le financement LEADER va-t-il apporter une plus-value à mon projet ?

### *- A la vue de mon projet et de la stratégie territoriale du Pays d'Auray, ai-je directement envisagé un financement LEADER ? Si oui, pourquoi et comment ai-je eu connaissance de la stratégie du Pays d'Auray ?*

### *- Le financement LEADER permet-il d'améliorer la qualité de mon projet (le projet aurait pu se faire sans le LEADER, mais sous une forme quelque peu différente, avec moins de possibilités, telles qu'un accompagnement moins important, un volet opérationnel non pris en compte...) ?*

### *- Le financement LEADER a-t-il encouragé d'autres financeurs à se positionner sur mon projet ?*

### – La prise en compte des priorités du GAL du Pays d'Auray

### Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la fiche-action à laquelle il se rattache (critère exclusif) ?

### Pour rappel, les objectifs sont les suivants:

### - Susciter l'envie d'entreprendre et favoriser l'innovation et la transmission

### - Favoriser l'accès à l'emploi et aux loisirs

### - Permettre de s'installer et de devenir autonome

### - Développer la citoyenneté et l'implication des jeunes dans la vie locale

### - Éveiller la curiosité et la découverte

### - S'enrichir par les échanges, la découverte d'autres cultures, d'autres territoires

# PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujetissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

**Récupération de la TVA :**

**Assujettissement à la TVA :**

|  |
| --- |
| **Dépenses Réelles** |
| Description des postes de dépenses | Montant (EUR ) | % |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Total** | **0.00** | **100.00** |

|  |
| --- |
| **Recettes** |
| Financeurs (co financeurs envisagés) | Montant (EUR ) | % |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Total** | **0.00** | **100.00** |

# Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)